



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050512

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/03/2025 8H30 C:005340 I:32032
V/REF : 1002756
V/Email reçu le Mardi 18/03/2025 a 8H30

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 06923
IMMEUBLE : LE 155 SALLET
155 RUE DU SALLET
69250 MONTANAY

Vaulx en Velin, le 22 Mai 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N201 SALLET - LOGEMENT SOUS PASS AU 2EME ETAGE NUMERO 2940 -
CLES EN AGENCE AUPRES DE M GAGET

MOTIF : INTERVENIR POUR :
- REGLAGE DE FENETRE OU PORTE FENETRE CHAMBRE 1
- ARRET/GONDS/PENTURE/CROCHETS DE VOLETS CHAMBRE 3
- ESPAGNOLETTE POUR VOLET EN ALU NOIR
LE 18/04/2025 A 15:46
TEL A MR GAGET (GEA) INDISPONIBLE

Donneur d'ordre : M. S. GAGET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 27/03 A 16H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT AU 2EME ETAGE
NOUS CONSTATONS QUE LA FENETRE DE LA CHAMBE N1 FROTTE AU NIVEAU DE LA
GACHE
APRES DEGONDAGE DE LA FENETRE, NOUS CONSTATONS QUE CELLE-CI EST CASSEE
EN PARTIE HAUTE ET QU'ELLE A ETE RECOLLEE
REGLAGE DES GONDS
REMISE EN PLACE DE LA FENETRE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

CHAMBRE N3 :
ABSENCE DU KIT ESPAGNOLETTE EN PARTIE BASSE ET DU CROCHET DE FERMETURE
EN PARTIE HAUTE

LE 16/04 A 09H15 :
ARRIVEE SUR PLACE, LE PASS NE PERMET PAS L'ACCES AU LOGEMENT

LE 05/05/2025 A 12H00 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT VACANT AU 2EME ETAGE
REMPLACEMENT DE L'ESPAGNOLETTE DANS LA CHAMBRE
MISE EN PLACE DU CROCHET DE FERMETURE EN PARTIE HAUTE
CONTROLE BONNE OUVERTURE FERMETURE - RAS



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050512

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 05/05/25 a 16H20 _ Env oi CR/AB
CS LGESTION Email envoyé le 17/04/25 a 18H06 _ Env oi CR/AB
MERCI DE NOUS INDIQUER SI LE LOGEMENT A ETE RELOUE ET DE NOUS
TRANSMETTRE LES COORDONNEES DES NOUVEAUX LOCATAIRES LE CAS ECHEANT
MP LGESTION EMAIL en CC le 28/03/25 a 09H14 stephane.gaget@semcoda.com
MP LGESTION Email envoyé le 28/03/25 a 09H14 _ Env oi CR/AB
PREVOIR LA MISE EN PLACE D'UN KIT ESPAGNOLETTE EN PARTIE BASSE, DU
CROCHET EN PARTIE HAUTE AINIS QUE LA MISE EN PLACE DE DEUX ARRETS AU
NIVEAU DES VOLETS METALLIQUES
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	46,04	46,04
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	2	51,15	51,15
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	4	46,04	46,04
1,00	MS00059-Rempl.Arret/Gonds/Penture/Croche	9	46,03	46,03
1,00	MS00060-Rempl.Espagnolette pr volet alu	9	51,15	51,15
TOTAL H.T.				240,41
T.V.A. a 10,00%				24,04
TOTAL T.T.C.En EURO				264,45

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050512

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1002756 du 18/03/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

VACANT COMMERCIAL

201 RUE DE SALLET

69250 MONTANAY

Référence de la Demande

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Téléphone : 00.00.00.000.0._/_06.64.17.25.88

06923-00003-00001-00023 H / Type 3 A / Et.02

Etage : 02

Date entrée: 14/03/2025

Délai

Date limite exécution : 02/04/2025

Observations

clés à rapporter à l'agence à l'attention de stephane GAGET

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	46,04	46,04	4,60	50,64
MS00036 Cylindre/ demi cylindre européen suite perte de clés percage et remplacement cylindre avec 5 clés	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
Total H.T.					97,20
Total TVA					9,72
Total TTC					106,92

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GAGET Stéphane Agence 4 le 18/03/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence
Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **201 RUE DE SALLET 69250 MONTANAY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **18/03/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1002756